



Action 19 (printemps 2008)

essaim2003@videotron.ca

Site Web : www.mouvement-essaim.org

Blogue : <http://indexation.blog4ever.com/>

Bulletin destiné aux ministres et aux députés

Volume 7, numéro 3

Régimes de retraite des secteurs public et parapublic

Que devient LA promesse faite aux retraités ?

Lors d'un conseil général en février 2002, le parti libéral du Québec adoptait une résolution se lisant ainsi :

« *Qu'un prochain gouvernement libéral :*

- 1. procédera progressivement à l'indexation des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic de façon à rétablir le pouvoir d'achat de ces retraités, selon les surplus actuariels disponibles;**
- 2. nommera des représentants des retraités sur les comités décisionnels des régimes de pension du secteur public et parapublic. »**

Qu'est devenue cette résolution au fil du temps ? Les retraités des secteurs public et parapublic s'interrogent sur la véritable volonté politique de trouver une solution juste. Cela est d'autant plus questionnant qu'il y a des surplus, **6 milliards dont près du tiers provient des investissements des retraités.**

Les retraités ne demandent pas d'utiliser les **2 milliards** dans une même année. Ils demandent de **créer un fonds particulier** avec cette somme afin de payer la pleine indexation des rentes de retraite. **Les intérêts de ce fonds** permettraient de déboursier les 41 millions (moyenne annuelle) nécessaires à la réindexation des rentes des retraités.

Nous demandons de procéder de la même façon **pour le FARR** en prolongeant ce programme de financement et en **réservant une somme** aux fins de la réindexation des rentes.

En 2007, le taux de rendement de la CARRA pour le RREGOP a été de **5,1 %**. Et ce taux était remarquablement bas comparé aux rendements précédents ! Savez-vous que le taux d'indexation était de **2,1 %** et surtout que **les intérêts de 2 milliards** à 5,1 % ont rapporté **102 millions**. Pour qui réserve-t-on les 2 milliards et les 102 millions d'intérêts ?

La condition « **selon les surplus actuariels** » est au rendez-vous plus que jamais. Le gouvernement ne peut laisser passer cette chance de remplir la promesse qu'il a faite aux retraités. Pourquoi attendre ?

Arlette Bouchard, présidente

N.B. En **2006**, le taux de rendement de la CARRA pour le RREGOP fut de **14,2 %** et le taux d'indexation était de **2,3 %**. **Cette année-là, la réserve de 2 milliards aurait rapporté 284 millions.**

Création d'un fonds particulier avec les surplus actuariels		
Surplus actuariels (partie des retraités)	Taux d'intérêts	Intérêts
2 000 000 000 \$	1%	20 000 000 \$
2 000 000 000 \$	2%	40 000 000 \$
2 000 000 000 \$	3%	60 000 000 \$
2 000 000 000 \$	4%	80 000 000 \$
2 000 000 000 \$	5%	100 000 000 \$
2 000 000 000 \$	6%	120 000 000 \$
2 000 000 000 \$	7%	140 000 000 \$
2 000 000 000 \$	8%	160 000 000 \$
2 000 000 000 \$	9%	180 000 000 \$
2 000 000 000 \$	10%	200 000 000 \$

Deux partis politiques prennent position

48 députés libéraux et 41 députés adéquistes

Actuellement, deux partis politiques ont pris position et reconnaissent que les retraités des secteurs public et parapublic ont été lésés dans le passé. En effet, à son congrès du 15 mars 2008, l'**ADQ** a adopté une proposition concernant l'indexation des fonds de retraite qui se lit comme suit:

« Que l'action démocratique du Québec, en tenant compte de la marge de manoeuvre du gouvernement, demande le rétablissement de l'équité envers les employés des secteurs public et parapublic, notamment en favorisant l'indexation des fonds de retraite. »

Dans ce deuxième cas, « **la marge de manoeuvre du gouvernement** » est aussi au **rendez-vous**. On la retrouve dans les deux solutions que nous proposons :

- la création d'un **fonds particulier de 2 milliards** avec les surplus actuariels du RREGOP ;
- le **prolongement du programme du FARR** dans le but de créer une réserve afin de pourvoir à la réindexation des fonds de retraite.

Les mots « **volonté politique** » prennent tout leur sens en ce moment. L'appauvrissement des retraités des secteurs public et parapublic a été largement démontré. Le gouvernement a tous les arguments en main pour justifier publiquement le retour à la pleine indexation.

Les solutions ont été trouvées. Il reste à poser le geste.

Le silence est comme le vent : il attise les grands malentendus et n'éteint que les petits.
(Elsa Triolet)

Blogue du RRAME
(Printemps 2008)

Nous vous invitons à lire les commentaires de nos adhérents sur notre **blogue**:

<http://indexation.blog4ever.com/>